

## L'Université possible : quelle place pour les études amazighes ? \*

Fatima Boukhris  
IRCAM

### ملخص

تروم هذه الدراسة تقديم حالة الدراسة الأمازيغية في الجامعة المغربية واستشراف آفاق الأمازيغية في التعليم العالي، خاصة في الظرفية الراهنة، على خلفية نشر التقرير السنوي للمجلس الأعلى للتعليم، سنة 2008. ولغاياته، فإن الأمر يقتضي ضرورة مقارنة وضع الأمازيغية في المنظومة الجامعية المغربية منذ انطلاق مسلسل إصلاحها في بحر التسعينيات من القرن الماضي. ومن أجل موقعة هذه المسألة بكيفية ملائمة، تمّ تقديم لمحة تاريخية وجيزة عن تدريس الأمازيغية بالتعليم العالي، عبر حقبتين رئيسيتين : فترة الحماية وفترة ما بعد الاستقلال. كما يتم التطرق إلى مسالك الدراسات الأمازيغية المعتمدة حديثاً لدى بعض الكليات، من حيث أهدافها ومواصفات مستهدفاتها ومضامين برامجها خلال مختلف أساديس السنة الجامعية.

وينتهي المقال إلى الوقوف عند إسهام الدراسات الأمازيغية وتدريس الأمازيغية في الجامعة، في أفق جامعة يطبعها التنوع المعرفي والانفتاح على المحيط، وبسط مختلف الآفاق أمام كل مواطن طالب، وأمام مختلف الحقول المعرفية ذات الصلة بالكوني والمحلي. كما تبرز الدراسة أهمية تعبئة الوسائل الضرورية لتأمين الإدماج الأمثل للدراسات الأمازيغية في التعليم العالي، وفي مقدمتها الموارد البشرية الكفأة والمؤهلة.

Le bilan des cinquante ans après l'indépendance du Maroc, caractérisés par plusieurs réformes de l'enseignement, met en évidence, en dépit de nombreuses réalisations, « une hésitation permanente dans les choix stratégiques »<sup>1</sup>, une qualité de l'enseignement qui laisse à désirer, l'inadéquation de la formation avec le marché du travail, le retard dans le domaine de la recherche, etc. *Le Rapport Annuel 2008* du Conseil Supérieur de l'Enseignement (RACSE) dresse un bilan non moins négatif du système d'Education et de Formation : persistance du caractère traditionnel de l'enseignement, non adéquation avec le marché du travail, rendement faible des filières à accès libre au niveau du supérieur et, surtout, problème de la non maîtrise des langues à la fois chez les élèves et chez les étudiants. S'y ajoute l'absence d'une politique linguistique définissant le statut et la fonction des langues en usage dans le système éducatif, le manque de confiance en l'école d'une manière générale et en l'université d'une manière particulière.

\* Nous remercions, pour leurs remarques et suggestions, EL. El Moujahid, M. Ameer, A. Boumalk et H. Belghazi.

<sup>1</sup> *Le Maroc possible*, p.113.

Les cinquante années après l'indépendance ont été marquées par l'absence de l'amazighe de l'enseignement à l'école<sup>2</sup> et à l'université. C'est avec la création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM), le 17 octobre 2001, que l'amazighe connaît un changement et accède au statut de langue enseignée officiellement à l'école en 2003. S'est alors posé d'emblée le problème des formateurs en amazighe, que seule une formation fondamentale à l'université, consolidée par une formation dans les centres pédagogiques, pourrait solutionner. Une rencontre, à laquelle ont participé plusieurs enseignants chercheurs amazighisants relevant de différentes universités marocaines, a été organisée à l'IRCAM en 2005, dans la perspective de se pencher sur les modalités de création de départements ou de filières d'études amazighes. Deux années après, le projet a enfin abouti, puisque trois filières d'études amazighes ont pu être mises en place.

La présente étude a pour objectif de dresser un état des lieux des études amazighes à l'université marocaine et de voir leurs perspectives, notamment dans la conjoncture actuelle, après la diffusion du RACSE en 2008. Pour ce faire, il est jugé nécessaire d'appréhender la situation de l'amazighe dans le système universitaire marocain depuis l'enclenchement de sa réforme à partir des années 1990. Afin de mieux positionner la question, un bref historique de l'enseignement de cette langue au niveau de l'enseignement supérieur sera esquissé au travers de deux grandes périodes : la période du Protectorat et l'après Indépendance.

## **1. L'amazighe à l'université : aperçu historique**

Dès les débuts du Protectorat français, il y a eu création, en 1912, de l'Ecole Supérieure de Langue Arabe et de Dialectes Berbères qui sera remplacée, en 1920, par l'Institut des Hautes Etudes Marocaines (IHEM), l'actuelle faculté des lettres de Rabat. Cet institut avait pour vocation la formation de fonctionnaires pour les différentes administrations, la préparation de diplômes professionnels, l'interprétariat notamment, et la préparation aux examens de licence de différentes disciplines, dont les lettres et le droit.

L'enseignement du berbère à l'IHEM<sup>3</sup> était assuré par des enseignants d'une grande renommée dans le domaine des études berbères et arabes. Citons, entre autres, Henri Basset, qui assura la direction de l'IHEM jusqu'à sa mort, Arsène Roux, Directeur de recherche à l'IHEM, et Lionel Galand (établi au Maroc en 1948), qui a remplacé le professeur Serres après sa nomination au Collège berbère d'Azrou. Paulette Galand-Pernet a été nommée en 1955, dernière année de leur séjour au Maroc, elle et L. Galand. A. Roux et L. Galand étaient assistés par deux instituteurs, l'un pour le tachelhite et l'autre pour le tamazighte.

---

<sup>2</sup> On peut relever certaines expériences sporadiques très limitées, des tentatives timides souvent individuelles, et l'expérience de la Fondation BMCE qui a lancé, en 2000, le programme de l'enseignement de l'amazighe dans les écoles rurales (les Medersat.Com) à travers le territoire marocain. Voir les Actes du colloque organisé par la Fondation BMCE en 2003 sous le thème : *Education et langues maternelles : l'exemple de l'amazigh*.

<sup>3</sup> A l'IHEM, il y avait également un enseignement des dialectes arabes marocains, dispensé aussi aux sous-officiers. Des dialectologues de renom tels que L. Brunot, V. Loubignac, M.-T. Buret, entre autres, figuraient parmi les enseignants.

## L'Université possible : quelle place pour les études amazighes ?

Les études berbères étaient organisées sur 3 années : le Certificat, le Brevet et le Diplôme<sup>4</sup>. Au début, seul le tachelhite était enseigné, et par la suite le tamazighte fut introduit. Quant au tarifite, relevant de la zone du Protectorat espagnol, il n'était pas alors intégré<sup>5</sup>.

Parallèlement aux cours officiels, sanctionnés par un diplôme, existait un cours public auquel assistait John Bynon<sup>6</sup>, qui soutiendra, en 1963, la première thèse sur l'amazighe sous la direction de L. Galand.

Outre l'enseignement des dialectes berbères et arabes, l'IHEM a connu une intense activité de recherche sur les langues en usage au Maroc et sur la culture marocaine dans sa diversité. En témoignent *Les Publications de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines*, qui constituent une documentation d'une valeur inestimable, *Les Archives Marocaines* et la revue *Hespéris*, laquelle a remplacé *Les Archives berbères*, publiées par le Comité d'Etudes berbères créé en 1915. Cette revue a joué un rôle fondamental dans la diffusion des études sur le champ marocain et maghrébin, d'une manière générale.

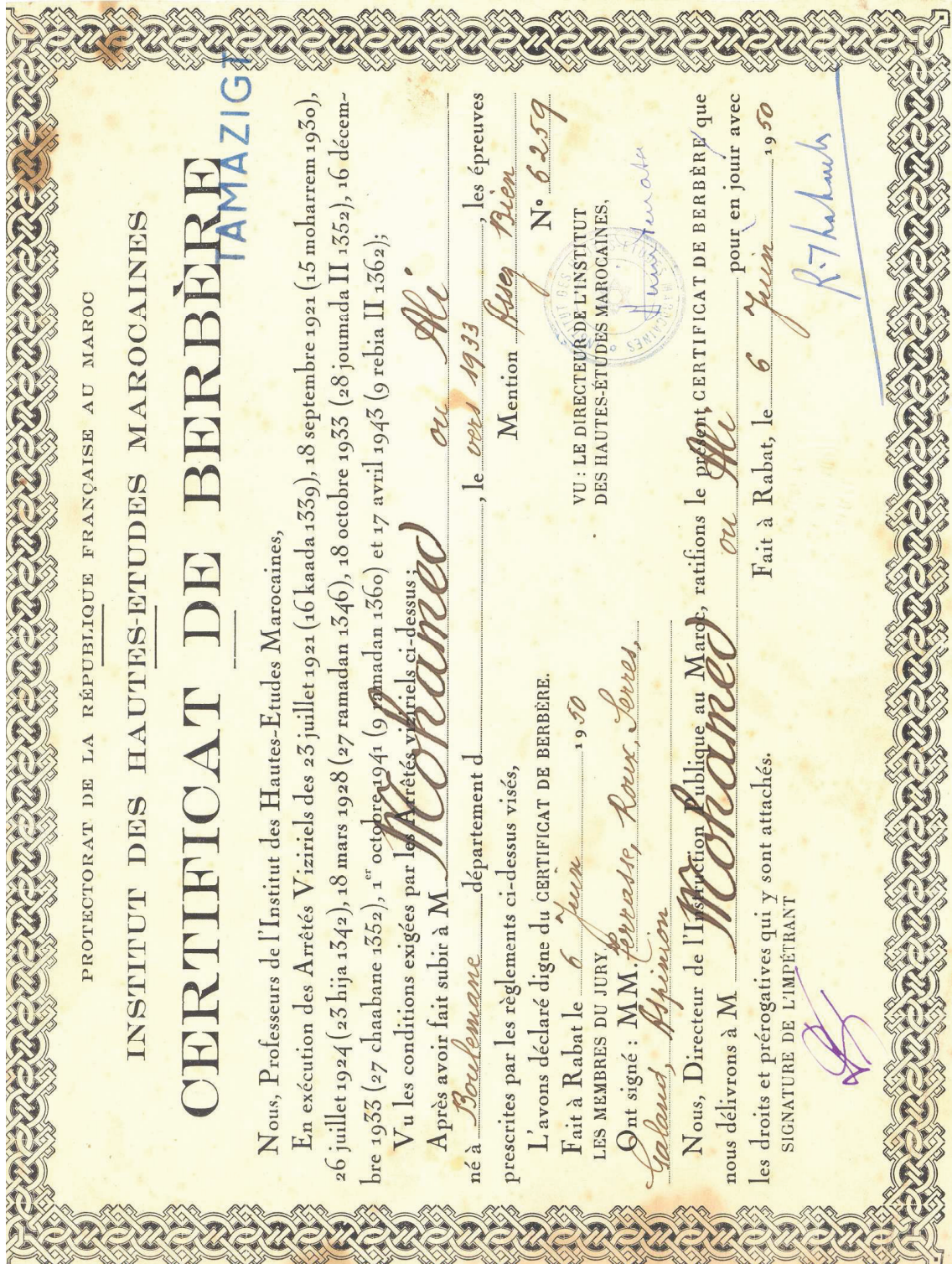
Il va sans dire que « La politique coloniale n'avait [...] aucun intérêt à soutenir un enseignement berbère autonome et indépendant ni la formation de berbérisants locaux. » (D. Merola, 2006 : 24). Il n'empêche que parmi les enseignants de l'IHEM (et même parmi certains fonctionnaires), des chercheurs ont produit des études et des monographies ayant beaucoup contribué au développement de la recherche sur l'amazighe ultérieurement.

---

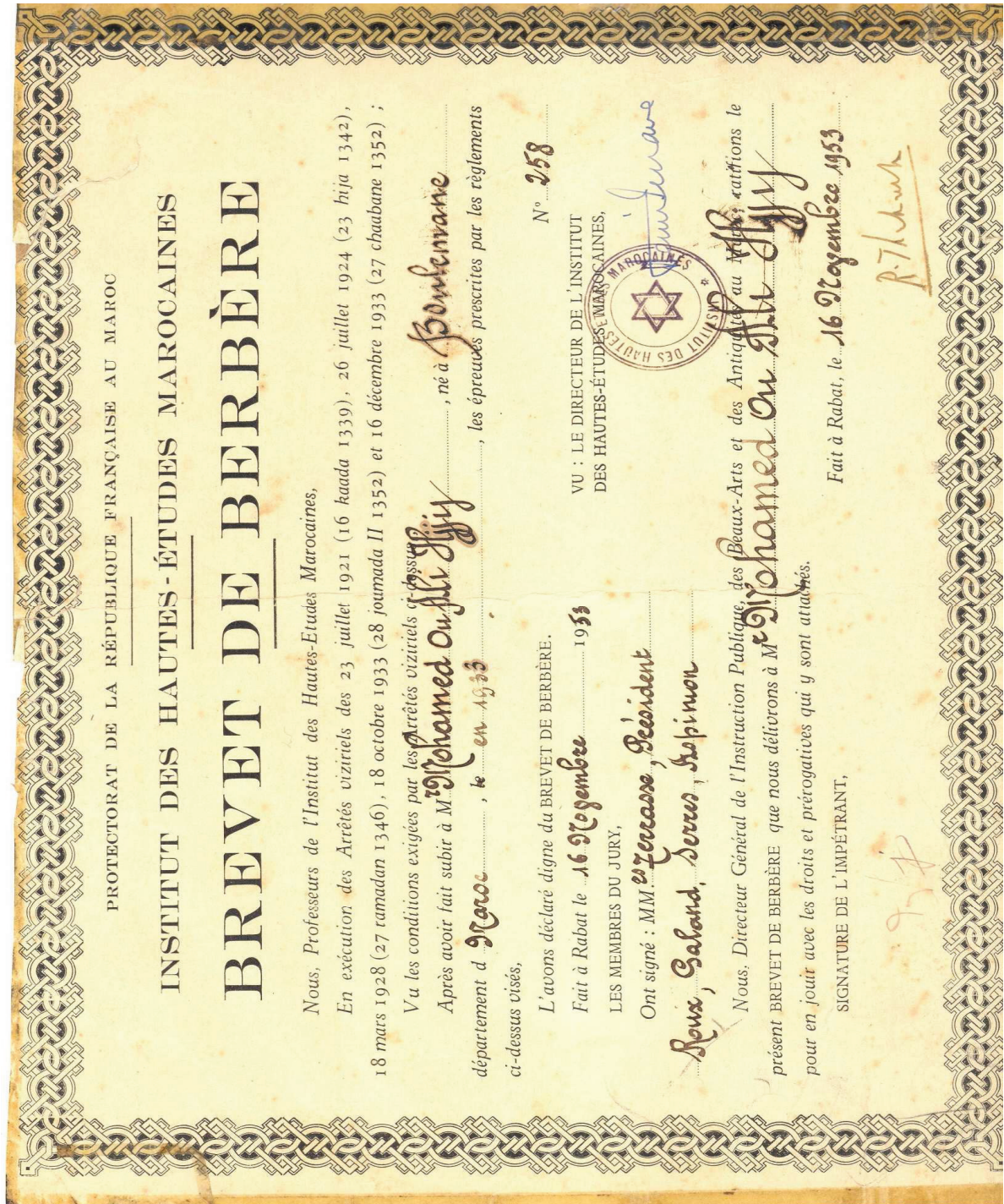
<sup>4</sup> Parmi les lauréats de l'IHEM, A. Roux, titulaire du Diplôme de berbère et du Diplôme d'arabe et Directeur du Collège berbère d'Azrou de 1927 à 1935, et P. Galand-Pernet .

<sup>5</sup> Nous devons ces renseignements à L. Galand (communication personnelle). Qu'il en soit remercié.

<sup>6</sup> Bynon, J. (1963), *Recherches sur le vocabulaire du tissage en Afrique du Nord*, Paris V-Sorbonne (233 pages). Cette thèse est publiée en 2005 dans *Berber Studies*, volume 11, édité par H. Stroomer, Université de Leiden, Pays-Bas.



Fac-similés du *Certificat de berbère* et du *Brevet de Berbère* délivrés par l'Institut des hautes études marocaines, respectivement, en 1950 et en 1953, à Monsieur Mohamed Ou Ali Hjjij, ancien élève du collège berbère d'Azrou. Nous le remercions vivement d'avoir bien voulu mettre ces documents à la disposition de la revue *oOxiX.Asinag* et autorisé leur publication dans le présent article.



Sur les deux documents sont mentionnés les noms des membres du jury, dont certains ont marqué les études dialectologiques berbères : R. Aspinion, auteur du célèbre manuel d'initiation au tachelhite *Apprenons le berbère*, publié en 1953 ; L. Galand, auteur de travaux de référence sur les principaux aspects de la grammaire de l'amazighe et sur les inscriptions libyco-berbères ; A. Roux à qui l'on doit, entre autres, un corpus inestimable de textes de différentes variantes du tachelhite et du tamazighe, dont certains ont été publiés.

Au lendemain de l'Indépendance du Maroc, l'enseignement officiel du berbère disparaît. Evoquant l'IHEM, Galand (1989 : 65-66) souligne qu' « au moment où l'on aurait pu s'interroger sur le sort qui serait réservé par le nouveau Maroc à l'enseignement du berbère, la question tomba d'elle-même, la mort d'A. Basset provoquant le retour à Paris de deux des enseignants de l'Institut des hautes études marocaines<sup>7</sup>, tandis que le troisième était atteint par la limite d'âge<sup>8</sup>. Les cours officiels donnés à Rabat disparaissaient donc sans fracas. » Depuis, l'amazighe ne s'enseigne plus. L'Université Mohammed V, dont relève la faculté des lettres de Rabat, ancien IHEM, sera créée en 1957, sans que la langue amazighe soit prise en charge par un département, au même titre que les autres langues, notamment l'arabe et le français. Les principes retenus comme fondements de la politique de l'enseignement à l'époque, en l'occurrence l'unification, la généralisation, la marocanisation et l'arabisation, ont eu pour conséquence l'évacuation spontanée de l'amazighe de tout le système éducatif ; qu'il s'agisse de l'enseignement scolaire<sup>9</sup> ou de l'enseignement universitaire.

Toutefois, les trente années après l'indépendance ont bien connu un intérêt significatif porté à la langue et à la culture amazighes sur deux fronts complémentaires : l'université et l'action culturelle amazighe.

En effet, les années soixante, soixante-dix et quatre-vingt sont marquées par un développement de la recherche académique dans les sciences humaines en général et en linguistique en particulier, tous courants confondus, et ce à l'échelle internationale. Au niveau national, les facultés de lettres (de l'Université Mohammed V-Rabat et de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdallah à Fès, au début) ont connu l'introduction de matières nouvelles dont la plus importante est la linguistique. Cette discipline a servi de base d'application aux différentes langues en usage au Maroc dont l'amazighe. Des mémoires de licence, de Certificat d'Etudes Complémentaires (CEC) et de Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) ainsi que des thèses de doctorat (de troisième cycle et d'Etat) ont porté sur différents aspects de la langue et de la culture amazighes, grâce à un encadrement « informel » voire volontariste, qui était le fait d'initiatives individuelles de quelques rares enseignants de la première génération. Il n'y avait pas de cours de langue ou de culture amazighes, pas de séminaires déclarés officiellement comme étant consacrés à cette langue, mais plutôt des séminaires généralistes de linguistique (phonologie, morphologie, syntaxe, pragmatique, sémantique, lexicologie...) ou de sémiologie sous la coupe desquels l'amazighe trouvait place comme langue d'application, aux côtés des autres langues en usage au Maroc. A ces cadres de travail informels, s'ajoutaient des groupes de recherche consacrés à des thématiques où l'amazighe pouvait s'intégrer ; des rencontres sous forme de colloques à caractère national ou international et qui étaient des lieux de réflexion et de débat sur divers aspects de la langue et de la culture amazighes.

Ainsi, au niveau de l'université marocaine, la recherche académique portant sur l'amazighe était non organisée, faute d'une formation institutionnelle fondée sur

---

<sup>7</sup> Il est question ici de L. Galand et de P. Galand-Pernet, nommés en France.

<sup>8</sup> Il s'agit d'A. Roux.

<sup>9</sup> Sous le Protectorat français, l'enseignement du berbère était dispensé dans ce qu'on appelait *les écoles franco-berbères*. Voir M. Benhlal (2005) et F. Boukhris (à paraître).

des objectifs à atteindre, un programme de formation bien défini et visant un objectif professionnel déterminé. Elle était même considérée par d'aucuns comme relevant du « subversif » du moment qu'elle porte sur un objet dont la légitimité était quelque peu « suspecte ». Néanmoins, cette activité académique, aussi sporadique et aléatoire qu'elle fût, a eu comme conséquence un cumul non négligeable en terme de travaux, de thèses et de mémoires, dédiés à la description de différents parlars et dialectes de l'amazighe, dont certains constituent des références incontournables dans les études actuelles, notamment pour l'action visant l'aménagement et la standardisation. Par ricochet, l'université des trente années après l'Indépendance a permis de disposer de chercheurs et d'enseignants chercheurs spécialistes de l'amazighe, bien qu'en nombre réduit, qui ont participé à l'encadrement d'étudiants inscrits notamment dans les départements de langues (français, anglais, espagnol et arabe), à défaut de départements propres aux études amazighes. Certains parmi eux ont pu poursuivre leurs études sur l'amazighe, initiées au Maroc, à l'étranger (France, Amérique, Angleterre, Pays-Bas, Italie...) où ils ont pu côtoyer d'illustres maîtres de la linguistique avec ses différents courants : A. Martinet, D. Cohen, L. Galand, F. Bentolila, D. François, P. Encrevé, M. Gross, J. C. Milner, R. Kayne, N. Ruwet, entre bien d'autres.

En définitive, nonobstant l'inexistence d'un cadre institutionnel proprement dit à même de prendre en charge la langue et la culture amazighes tout au long de cette période des trente années après l'Indépendance, un travail non négligeable a été réalisé tant au niveau académique qu'au niveau de l'action culturelle du tissu associatif. Il a eu comme conséquence de nourrir et de développer à différentes échelles la revendication de la reconnaissance de l'amazighe, de sa défense et de son illustration, afin qu'elle puisse jouir pleinement et équitablement de ses droits en tant que langue nationale. A cet égard, force est de souligner la contribution substantielle des universitaires à l'action culturelle amazighe en général.

## **2. L'amazighe dans le Maroc des réformes : la réforme du système éducatif**

La dernière décennie du XX<sup>ème</sup> siècle et le début du XXI<sup>ème</sup> constituent l'espace notable des réformes, marqué par l'ouverture de plusieurs chantiers vitaux pour le pays, dont celui de l'enseignement qui nous intéresse ici. La crise de l'enseignement, d'une manière générale, et du supérieur tout particulièrement, s'est manifestée dès les débuts des années 1990. Devant le faible rendement du système éducatif marocain, la non adéquation de l'enseignement universitaire avec le marché de l'emploi, le chômage des diplômés, entre autres, différentes réformes ont été entreprises pour redresser l'enseignement supérieur, dont notamment :

- l'introduction des licences appliquées orientées vers le marché de l'emploi, au début des années 1990 ;
- la réforme du troisième cycle universitaire par la nouvelle organisation en Unités de Formation et de Recherche (UFRs) et en Diplôme des Etudes Supérieures Approfondies (DESA) ; le but étant de réduire le nombre de doctorants et d'orienter la recherche vers des domaines bien ciblés et porteurs d'emploi. Les UFRs sont soumises à l'accréditation par une commission nationale, permettant

ainsi leur répartition complémentaire au niveau des différentes universités marocaines ;

- l'entrée en vigueur, depuis 2003, de la nouvelle organisation de l'enseignement supérieur en système « LMD » : Licence (obtenue après trois ans d'études, soit six semestres), Master et Doctorat, suite à la réforme générale de l'enseignement. Il s'en est suivi l'accréditation de 558 licences et près de 500 Masters à l'échelle du territoire marocain.<sup>10</sup>

Ces différentes restructurations n'ont pas atteint leurs objectifs, puisque la situation de l'enseignement reste non satisfaisante, bien que des réalisations et améliorations sectorielles aient été enregistrées<sup>11</sup>.

Qu'en est-il de la langue amazighe dans ces différentes réformes ?

- a- L'organisation du troisième cycle de l'enseignement supérieur en UFRs et DESA n'a pas été salubre pour l'amazighe, d'une manière particulière, et pour la recherche fondamentale dans les facultés, d'une manière générale (surtout dans les facultés de lettres). Vu le caractère restrictif des UFRs, beaucoup d'étudiants aspirant à inscrire un Doctorat butent contre le manque de cadre de formation (absence d'UFR ou de directeur dans la spécialité requise...). Il s'en est suivi une réduction spectaculaire du nombre de travaux académiques sur l'amazighe ces dernières années. Cet état de fait s'explique non seulement par la nouvelle organisation du troisième cycle, mais aussi par la baisse alarmante de niveau, le peu d'intérêt accordé à la recherche fondamentale, l'accent étant mis sur ce qu'on qualifie de *formations porteuses* orientées vers le marché de l'emploi.
- b- Comparé à l'époque précédente (les trente années après l'Indépendance), où tout le travail sur l'amazighe était de l'ordre de l'informel, l'on pourrait parler d'une avancée dans la situation de l'amazighe. En effet, la loi cadre 01-00, portant organisation de l'enseignement supérieur, stipule que ce dernier « œuvre à la poursuite du développement de l'enseignement en langue arabe dans les différents domaines de formation, à la mobilisation des moyens nécessaires aux études et à la recherche sur la langue et la culture amazigh... » (art. premier, alinéa 6).
- c- Parmi les 558 licences accréditées depuis 2003, trois concernent l'amazighe. Elles sont accréditées en 2007-2008, cinq ans après le lancement de la réforme du supérieur. Ce sont des licences en *Etudes amazighes* localisées dans trois facultés de lettres relevant de trois universités : Ibn Zohr à Agadir, Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès- Saïss et Mohammed 1<sup>er</sup> à Oujda.

L'on pourrait donc affirmer que l'amazighe a enfin recouvré un droit de cité consécutif à la réforme du système éducatif, bien que d'une manière timide.

---

<sup>10</sup> Rapport Annuel 2008 du Conseil Supérieur de l'Enseignement, Vol. 1, p. 39.

<sup>11</sup> Cf. le même rapport.



### 3. L'insertion des études amazighes à l'université

L'année 2007-2008 marque un autre tournant décisif dans l'histoire de l'amazighe et de l'université marocaine, laquelle, pour la première fois, dispose d'un cadre institutionnel pour la langue amazighe : trois filières d'*Etudes amazighes*, comme il a été souligné auparavant, sont accréditées<sup>12</sup>. Deux d'entre elles ont commencé la même année, il s'agit de la filière de la faculté des lettres d'Agadir et de celle d'Oujda. La troisième filière, qui relève de la faculté des lettres de Fès-Saïss, n'a pu commencer qu'à la rentrée 2008-2009. D'autres filières sont en perspective à Beni Mellal et à Tétouan. L'année 2006-2007 est marquée par la création d'un Master de *Langue et culture amazighes* à la faculté des lettres d'Agadir. La première promotion compte 28 étudiants et un concours est lancé par la même faculté en vue de la formation d'une deuxième promotion.

Les filières d'*Etudes amazighes* ne diffèrent pas de celles dédiées à d'autres langues. Elles obéissent au même mode d'accréditation, suivent la même architecture, le même mode d'évaluation et sont ouvertes aux bacheliers. La répartition des contenus en modules et éléments de module y est de règle.

Le programme des six semestres de la licence comporte, entre autres, des modules fondamentaux spécifiques à l'amazighe en tant que langue, littérature et culture. C'est ainsi que sont programmés des modules sur la langue amazighe (phonétique/phonologie, morphologie, syntaxe, lexique et lexicographie...), la littérature amazighe (genres littéraires, littérature orale, écrite, littérature comparée...), l'écriture de l'amazighe (alphabet tifinaghe, orthographe), et l'aménagement linguistique. Il va sans dire que les différents éléments des modules obéissent à une progression allant du plus simple au plus complexe, de la simple initiation à l'approfondissement des différentes matières programmées dans les six semestres.

Outre ces modules, d'autres visent la culture générale de l'étudiant, l'ouverture sur différentes disciplines dont la linguistique en premier, l'histoire, la sociologie, la géographie (la toponymie), entre autres. D'autres sont à orientation professionnelle : les techniques d'expression et de communication (TEC) et le module didactique, à titre d'exemple. Un intérêt tout particulier est accordé aux langues en usage dans le paysage scolaire marocain, notamment l'arabe et les langues étrangères qui garantissent à la fois l'ouverture sur le monde et l'égalité des chances pour le travail. Certains cours ont pour objectif de développer le savoir-faire chez l'étudiant : les techniques de l'enquête, le travail de terrain, la méthodologie de la recherche, etc.

---

<sup>12</sup> La faculté des lettres de Rabat avait également préparé un projet de filière en 2006 intitulée : *Filière des Etudes Amazighes et du Patrimoine National* (FEAPN). Il n'a pu, malheureusement, aboutir. Le département de didactique de la faculté de l'éducation de Rabat a sollicité l'IRCAM, en février 2006, pour la préparation d'un module *langue et culture amazighes* programmé dans une filière ayant pour objectif la formation d'enseignants pour le privé. Une équipe polyvalente de l'IRCAM a préparé quatre modules devant couvrir 4 semestres (S1, S2, S3 et S4). L'encadrement devait être assuré par les chercheurs de l'IRCAM. Le projet n'a pas eu de suite jusqu'à ce jour.

Les filières en question ont pour principal objectif la formation fondamentale en langue et littérature (ou culture) amazighes, comme il ressort des descriptifs de quelques modules au programme donnés en guise d'illustration. Elles visent également le développement d'un savoir-faire et le renforcement de compétences en d'autres langues à même de garantir l'insertion dans le monde du travail. Aussi les lauréats des filières d'*Etudes amazighes* pourront-ils soit intégrer les centres de formation pédagogique pour exercer dans l'enseignement avec ses différents degrés (primaire, collège et lycée), soit travailler dans différents secteurs dont celui du journalisme, de la traduction, du tourisme, de l'animation culturelle au niveau régional et national, soit s'orienter vers la recherche fondamentale (Master et Doctorat) préparant à une carrière universitaire.

La langue d'enseignement dans l'immédiat n'est pas fixe. En fonction de la formation de l'enseignant, les cours sont donnés soit en langue arabe, soit en langue française, en attendant l'élaboration d'un métalangage commun et spécifique à chaque matière (langue, littérature, didactique...) et l'émergence d'une langue commune ayant absorbé les diverses variations dialectales. Quant aux données ou corpus (phrases, textes...), ils sont évidemment en amazighe. Cette façon de procéder, dictée par la situation actuelle de l'amazighe en phase de passage officiel de l'oral à l'écrit, a pour avantage de permettre à tous les étudiants de suivre les cours, qu'ils soient amazighophones ou arabophones, n'ayant jamais reçu de formation en amazighe auparavant. L'enseignement dans les langues arabe et française permet par ailleurs de renforcer les compétences des étudiants dans ces langues.

Dans cette présentation des filières d'*Etudes amazighes*, l'accent est mis sur les objectifs, les orientations et les contenus communs. Mais des spécificités les caractérisent, notamment au niveau des éléments des modules ou de leur contenu, selon les régions et les universités qui abritent les filières en question ; et c'est le fondement même des filières : une complémentarité et des spécificités selon le contexte environnemental, l'université étant autonome et se voulant ouverte sur son environnement.

L'un des principaux problèmes auxquels se heurte l'insertion de l'amazighe à l'université, comme c'est le cas pour l'enseignement scolaire, est sans nul doute celui de l'encadrement. Si certaines facultés ont une relative autosuffisance en matière d'encadrement, d'autres ont des problèmes à ce niveau et recourent au soutien de l'IRCAM dans le cadre de conventions de partenariat signées entre cette institution et certaines universités. C'est ainsi que les chercheurs de l'IRCAM, dont une bonne partie est constituée d'amazighisants détachés du Ministère de l'Enseignement Supérieur, prennent en charge l'encadrement de différents modules selon les besoins exprimés par les responsables des filières d'*Etudes amazighes*. L'IRCAM a, en effet, entre autres missions celle d'« aider les Universités, le cas échéant, à organiser les centres de recherche et de développement linguistique et culturel amazighe et à former les formateurs » (art. 3, alinéa 6 du *Dahir* portant création de l'IRCAM).

Bien évidemment, pour un encadrement efficace et durable, il est urgent que des départements d'*Etudes amazighes* soient créés pour qu'ils disposent de leurs propres enseignants-chercheurs. Car, même là où il y a suffisamment

d'enseignants-chercheurs spécialistes de l'amazighe (Agadir et Oujda, par exemple), ces derniers relèvent d'autres départements, notamment les départements de langues, et doivent en premier s'acquitter de leurs tâches dans les filières des départements dont ils relèvent. Leur intervention dans les filières d'*Etudes amazighes* constitue une charge supplémentaire qui, d'année en année, irait en grandissant, à telle enseigne qu'il leur serait difficile de s'acquitter convenablement des deux tâches. En attendant, il s'impose que des postes budgétaires soient alloués aux départements ou aux facultés qui abritent les filières d'*Etudes amazighes* pour le recrutement d'enseignants-chercheurs spécialistes de l'amazighe, à l'instar des autres langues.

Un autre problème, non moins important, est celui de la documentation sur la langue et la culture amazighes. Bien qu'au niveau de chaque faculté il y ait des documents sur l'amazighe, ils demeurent insuffisants pour couvrir les besoins de l'enseignant et des étudiants, notamment pour les travaux de recherche. La documentation est de nos jours disponible à la bibliothèque de la faculté des lettres de Rabat, à la Bibliothèque nationale, à la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les études islamiques et les sciences humaines à Casablanca, pour ce qui est du Maroc, aux bibliothèques étrangères (France, Pays-Bas...) dont certaines abritent des Fonds comme le Fonds berbère et le Fonds Roux à l'IREMAM (Aix-en-Provence), le Fonds Basset à la Bibliothèque interuniversitaire des Langues orientales (BIULO à Paris). Pour répondre à ce besoin, l'IRCAM s'engage à accorder un soutien documentaire aux filières demandeuses et faisant partie d'universités avec lesquelles il a une convention de coopération scientifique. Dans le même cadre, il accueille également des étudiants en stage dont la principale activité est la recherche documentaire à l'IRCAM et dans les autres bibliothèques à Rabat.

Il va sans dire que même si le démarrage des filières d'*Etudes amazighes* s'est effectué sans moyens, leur existence est en soi un événement historique, vu qu'auparavant, l'amazighe n'a jamais eu de place à titre institutionnel à l'université marocaine. C'est la voie la mieux indiquée pour assurer la formation des formateurs en amazighe, dont la carence constitue le principal handicap de l'insertion de l'amazighe dans le système éducatif. Les trois filières dont nous venons d'esquisser brièvement les contours ont donné une impulsion à la formation des spécialistes de l'amazighe qui prendraient en charge, entre autres, un enseignement adéquat de l'amazighe. A titre indicatif, voici l'effectif des étudiants inscrits aux trois filières<sup>13</sup> :

---

<sup>13</sup> Nous remercions vivement Mimoun Hamdaoui, coordonnateur de la filière d'Oujda, Abdallah El Mountassir, coordonnateur de la filière d'Agadir, Fouad Saa qui coordonne la filière de Fès-Saïss et Ali Barakat, responsable du Master *Langue et culture amazighes* à Agadir, qui ont bien voulu nous communiquer ces informations.

Filières	Année académique	Nombre d'inscrits <sup>14</sup>
Agadir	2007-2008	128
	2008-2009	110
Fès	2008-2009	89
Oujda	2007-2008	104
	2008-2009	62

Il est à noter que pour la filière d'Oujda, 99 étudiants ont déposé leur demande d'inscription pour l'année 2008-2009 et 62 ont été retenus après sélection.

Soulignons que parallèlement aux filières, au Master ouvert à Agadir depuis 2006-2007, la faculté des lettres et sciences humaines d'Agadir a lancé pour l'année 2008-2009 un concours pour la préparation d'un Diplôme d'Université en Langue et Culture Amazighes, lequel est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence.

C'est ainsi que l'on peut d'ores et déjà constater, bien que timidement et avec peu de moyens, l'émergence de diverses formations à même d'accélérer la cadence de la formation des cadres au niveau des licences et des masters qui déboucheront sur des formations doctorales et le Diplôme de l'Université. De même, si de bonnes conditions sont offertes aux différents types de formation, notamment les filières des *Etudes amazighes*, et si elles viennent à se généraliser au niveau d'autres universités du territoire marocain, il est tout à fait certain que l'on disposera, au bout de quelques années, de cadres formés selon les normes académiques en mesure de prendre en charge un enseignement de qualité à différents niveaux. Ils pourraient également intégrer d'autres secteurs où l'amazighe serait fondamental en tant que langue ou en tant que culture.

## Conclusion

La Décennie nationale de l'éducation et de la formation, qui touche presque à sa fin, est marquée par l'intégration de l'amazighe au primaire en 2003 et à l'université en 2006-2007 par la création du premier Master de *Langue et culture amazighes* à Agadir. C'est un événement notoire et significatif dans l'histoire de l'université marocaine, laquelle, cinquante ans après l'Indépendance, période qui a connu la création de 15 universités renfermant 62 facultés et plusieurs écoles et instituts, voit son paysage enrichi par les études amazighes. Une panoplie de langues étrangères y sont enseignées ou étudiées depuis fort longtemps : l'hébreu, le persan, l'espagnol, le russe, le japonais, l'italien, l'allemand, le portugais, sans parler du français et de l'anglais qui ont une situation privilégiée. Ceci témoigne d'une grande ouverture de l'université sur le monde, sauf sur la langue qui devait y trouver sa place naturelle au lendemain même de l'Indépendance : l'amazighe. « Mieux vaut tard que jamais », dira-t-on. La nouvelle Université marocaine, ou

<sup>14</sup> Le total des inscrits en 2007-2008 est de 232 ; il est de 261 en 2008-2009. Le nombre des étudiants en 2<sup>ème</sup> année de licence, autrement dit inscrits en S3, s'élèverait à 119. Si l'on ne table que sur un pourcentage de réussite de 50%, le nombre des premiers lauréats de la licence en *Etudes amazighes*, qui sortiront en 2010, serait de 40 à 50 étudiants, les éventuelles déperditions aux semestres 3, 4, 5 et 6 étant prises en considération.

l'université telle qu'elle est projetée pour le Maroc possible de 2025, foyer du savoir mais aussi formatrice de compétences compétitives, ayant une autonomie de savoir et capable de relever tous les défis, et, partant, échapper à toutes les exclusions de quelle nature qu'elles soient, ne peut que s'enorgueillir de cette réconciliation avec une partie de son identité.

En effet, les études amazighes, outre l'enrichissement qu'elles apportent à l'université marocaine, notamment au niveau des facultés des lettres, donneront un nouveau souffle à la recherche universitaire, qui a connu une stagnation ces dernières années, du moins pour certaines disciplines, dont la linguistique. Des études sur différents aspects de la langue amazighe dans sa diversité sont attendues, car beaucoup de questions spécifiques à l'amazighe demeurent problématiques et requièrent des études approfondies, dans le cadre de projets de recherche (thèses par exemple) dans une perspective comparative. Au niveau transversal, l'étude de la langue et de la culture amazighes est nécessaire pour la recherche dans d'autres filières portant sur d'autres champs du savoir : l'histoire, la géographie, l'anthropologie, la littérature marocaine, entre autres.

Sur le plan de l'emploi, beaucoup de secteurs seront demandeurs de la maîtrise de l'amazighe si sa promotion et son insertion dans différents domaines, tel qu'il est stipulé dans le *Dahir* portant création de l'IRCAM, sont menées à bien.

Les études amazighes ne devraient pas être exclusives aux facultés de lettres. Un module *Langue et culture amazighes* serait tout aussi pertinent dans d'autres facultés ou instituts qui ont une relation avec la culture marocaine en général tels l'Institut de journalisme, l'École de traduction, d'architecture, l'Institut Supérieur de la Magistrature, les centres et écoles de formation des cadres du ministère de l'Intérieur, entre autres institutions.

Un cours d'apprentissage de la langue amazighe, comme il se fait pour d'autres langues, serait également intéressant notamment pour les étudiants qui n'auraient pas l'opportunité d'étudier l'amazighe, soit en tant que spécialité, soit en tant que module de culture générale. Ce serait valable aussi bien pour les centres ou instituts qui forment des étudiants dont la fonction les mettra en contact avec les citoyens marocains : Faculté de médecine, École des cadres de la santé, à titre d'exemple.

Ainsi, dans la perspective d'une université diversifiée, ouverte sur son environnement, offrant différents horizons à chaque citoyen étudiant, différents champs du savoir touchant à la fois le global (ou l'universel) et le local, l'amazighe, qui fonde la spécificité du Maroc et d'autres pays du Maghreb et du Sahel au niveau international, doit bénéficier de la mobilisation des moyens nécessaires, moyens impliquant, au premier chef, des ressources humaines propres et qualifiées.

## Références bibliographiques

Benhlal, M. (2005), *Le collège berbère d'Azrou, La formation d'une élite berbère civile et militaire du Maroc*, Éditions Karthala-IREMAM, Collection Terres et gens d'islam, France.

Boukhris, F. (2007), « Enseignement de l'amazighe et processus de standardisation », in Actes de la première rencontre nationale organisée par l'AREF Souss-Massa-Draa les 5-6 mai 2006 sous le thème : *L'intégration de la langue amazighe dans le système éducatif marocain*, Publications de la revue *Moubadarat Tarbaouia*, p. 68-71.

Boukhris, F. (à paraître), « L'enseignement de l'amazighe : des dialectes à la langue », Colloque organisé par l'AREF Souss-Massa-Draa les 28-29 mars 2008 à Agadir.

Boukous, A. (2000-2001), « l'amazighe dans la charte : une intégration timorée », *Prologues*, Revue maghrébine du livre, n° 21, Casablanca, p. 26-31.

Boukous, A. (2008), « Le champ langagier : diversité et stratification », in *ⴰⴳⴷⴰⵏⴰⵙ-Asinag*, n° 1, Publications de l'IRCAM, Rabat, p. 15-37.

*Education et langues maternelles : l'exemple de la langue amazigh*, Actes du colloque international sur l'amazigh organisé par la Fondation BMCE le 17 juin 2003, FONDATION BMCE. Education et environnement.

EL Moujahid, El. (1989), « La recherche linguistique en Tamazight durant les trois dernières décennies : morphologie et syntaxe », in Actes du colloque organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat en octobre 1986 sous le thème : *La recherche linguistique sur le Maroc au cours des trente dernières années*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Rabat, Série Colloques et séminaires n° 13, Casablanca, Imprimerie Najah El Jadida, p. 53-60.

*Etat et Perspectives du Système d'Education et de Formation*, Volume 1 : *Réussir l'Ecole pour tous*, Rapport Annuel 2008 du Conseil Supérieur de l'Enseignement.

Galand, L. (1957), « The Rabat Institute of advanced Moroccan Studies », *Report on Current Research*, The Middle East Institute – Washington.

Galand, L. (1989), « Evolution des recherches sur les langues et les littératures berbères du Maroc depuis 1956 », in Actes du colloque organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat en octobre 1986 sous le thème : *La recherche linguistique sur le Maroc au cours des trente dernières années*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Rabat, Série Colloques et séminaires n° 13, Casablanca, Imprimerie Najah El Jadida, p. 65 - 70.

*Le Maroc possible. Une offre de débat pour une ambition collective* (2006), Rapport du Cinquantenaire, Editions Maghrébines, Casablanca-Maroc.

Merola, D. (2006), *De l'art de la narration. Tamazight (berbère). 200 ans d'études : état des lieux et perspectives*, Paris, Peeters, Séries SELAF, n° 434.

« Renseignements sur les examens de Langue berbère institués à l'Ecole Supérieure de Rabat », *Les Archives Berbères*, volume I, fascicule 1, Publication du Comité d'Etudes Berbères, 1915, p. 95-96.